L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 12. MERCREDI 18 JUIN 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

LA POLOGNE ET L'INDUSTRIE DE PÉTROLE EN GALICIE.

La Galicie orientale se trouve actuellement entre les mains des Polonais. L'ordre y a été rétabli autant que possible. Le sort de ce pays toutefois est encore loin d'être décidé. Les revendications ukrainiennes préoccupent l'opinion politique à Paris, et la Conférence de la Paix n'a pas encore prononcé son dernier mot à ce sujet.

Les droits historiques de la Pologne à ces territoires ont déjà été suffisamment prouvés, et ce qui plus est, scellés par le sang de nos troupes vaillantes. Il ne serait pas superflu cependant d'appuyer encore sur l'importance de cette province au point de vue économique, et cela non seulement pour la Pologne, mais pour l'occident de l'Europe.

Les revendications polonaises à cet égard sont approuvées unanimement par les cercles industriels appartenant aux nations alliées. Même les industriels allemands sont également de l'avis qu'il serait plus profitable sous le rapport économique que les terrains pétrolifères de la Galicie appartinssent à la Pologne. Preuve de cela les derniers numéros de l'organe des commerçants et industriels de pétrole de Vienne, „die Naphta-Woche".

Il est à remarquer avant tout, que l'industrie de pétrole en Galicie—bien que les capitaux étrangers y aient joué un grand rôle — ne doit toutefois son origine qu'à l'initiative, à l'énergie, au savoir et même aux fonds polonais.

L'ingénieur polonais Stanislas Szczepanowski fut le premier qui dans la seconde moitie du XIX-e s. donna l'essor à cette branche de l'industrie: il en fut le créateur et le promoteur à la fois. Ayant mis au service de son pays non seulement toute l'énergie de son caractère et tout le savoir acquis pendant un long séjour en Angleterre mais aussi la fortune considérable qu'il avait amassée à l'étranger — Szczepanowski se dévoua entièrement à la cause qu'il avait embrassée. Son but était de faire de la Galicie un centre industriel de premier ordre et d'élever ce pays au niveau suprême de la force intellectuelle autant que de la puissance matérielle. L'idée de donner à sa patrie, ne fût-ce que sous le rapport économique, la place qui lui était due parmi les nations, devint la force motrice de son action.

Les tentatives personnelles de Szczepanowski aboutirent à une fin tragique. Toute son énorme fortune et sa vie même furent le prix de la lutte acharnée qu'il dut mener contre les obstacles accumulés autour de lui. Les fruits de son travail subsistèrent cependant et ils subsistent encore. L'état florissant de l'industrie de pétrole en Galicie avant la guerre fut son oeuvre. Les capitaux étrangers ne commencèrent à y affluer, que lorsque les sources richissimes de pétrole galicien furent découvertes grâce à ses efforts.

Cette branche puissante de l'industrie acquiert une double signification à l'heure actuelle où presque toute l'industrie polonaise se trouve arrêtée à cause de l'action des Allemands.

En cas où la partie orientale de la Galicie serait séparée de la Pologne par la frontière ukrainienne — l'industrie de pétrole en recevrait un coup mortel. Les dis-

tilleries de pétrole situées pour la plupart dans la Galicie occidentale et en Silésie, vu la pauvreté de la production de pétrole à l'ouest de la Galicie — étaient obligées d'importer presque tout le matériel des régions de l'est. Un partage politique de la Galicie priverait donc ces établissements de leurs sources de matières premières.

Durant le long cours de la domination autrichienne en Galicie, celle-ci formait une unité administrative. Par conséquent ce pays devint un organisme économique complètement unifié, dont le partage amenerait une ruine totale de l'industrie distillère polonaise. Cette industrie se trouve éleveé à un haut degré, basée sur des fonds énormes et donnant du travail à des milliers d'ouvriers polonais et ruthènes. Bien que la politique du gouvernement autrichien ait toujours favorisé le capital étranger dans l'industrie galicienne—tous les facteurs du travail sont restés polonais.

Une annexion des terrains pétrolifères de la Galicie orientale à la Russie—ce qui tôt ou tard deviendrait inévitable dans le cas où ceux-ci seraient adjugés à l'Ukraine — une telle annexion serait également funeste à l'industrie minière et distillère.

D'après la statistique, la Russie a produit en 1917 65 millions de barils à 42 gallons de pétrole brut, ce qui équivaut à 12,9% de la production de pétrole mondiale. La Galicie n'a produit dans le courant de la même année que 5½ millions de barils, c-est-à-dire à peine 1,09% de la production mondiale. Une production aussi infime vis-à-vis de celle de la Russie proprement dite ne pourrait être protégée par le gouvernement ukrainien resp. russe.

Le prix de la production de pétrole en Russie étant beaucoup moindre vu le peu de profondeur des puits et leur extrême abondance, le pétrole galicien ne saurait résister à la concurrence.

Par contre l'Etat polonais ne possédant que les terrains pétrolifères de la Galicie serait forcé dans son propre intérêt d'en favoriser l'exploitation avec toute l'énergie possible. L'intérêt des Puissances alliées exigerait également que ces régions fussent réincorporées à l'Etat polonais, dont tout le passé et les hautes traditions civilisatrices garantissent aux capitaux étrangers un placement sûr et des profits à l'avenir.

Les Alliés, en adoptant au sujet des puits de pétrole galiciens une décision favorable à la Pologne, agiraient non seulement d'après les principes de l'équité, mais ils défendraient en même temps la civilisation et le progrès.

DOCUMENTS.

Une proclamation des ouvriers Polonais en Haute-Silésie.

L'Association Nationale des ouvriers polonais en Haute-Silésie et l'Union professionnelle polonaise ont publié la proclamation suivante:

„Vu qu'il nous est défendu d'organiser des réunions, tandis que les Allemands forment des cortèges et qu'ils votent des protestations continuelles — vu que nous n'avons pas de presse polonaise, tandis que les journaux allemands offensent incessamment nos sentiments nationaux — vu que les Allemands répandent la nouvelle qu'ils emmèneront en se retirant 2000 ôtages, ce qui jette la panique parmi nos ouvriers — vu que l'ordre du commissaire Hoersing publié dernièrement a défendu de colporter même oralement la nouvelle que nous sommes persécutés et provoqués par les Allemands — nous nous adressons au nom des 135000 ouvriers polonais organisés en Haute-Silésie à tout le reste de la société polonaise pour demander son secours.

„Nous protestons au nom de 135000 ouvriers polonais organisés en Haute-Silésie contre le faussement de l'opinion publique pratiqué par la presse allemande, les ministres prussiens et la délégation allemande à Versailles.

„Nous constatons que les habitants de la Haute-Silésie désirent être réunis à la Pologne dans le plus bref délai.

„Nous sommes prêts à nous mettre en grève en signe de protestation contre l'autorité allemande. Nous sommes capables d'interrompre le travail dans les mines et les fonderies comme nous l'avons fait le 3 mai, mais nous en redoutons les conséquences. Nous redoutons un carnage effroyable et la ruine de l'industrie et

voilà pourquoi nous nous efforçons de calmer la population.

„En cas cependant ou il ne serait point mis fin aux arrestations, aux menaces et aux provocations de la part des Allemands, la patience de la population pourrait être épuisée et les résultats en seraient horribles“.

Résolutions du Conseil municipal de Cracovie.

On mande de Cracovie:

A la séance du Conseil municipal le 12 juin tous les clubs du Conseil se sont entendus pour adopter les résolutions suivantes:

„Le Conseil municipal condamne avec toute la rigueur possible les émeutes qui ont eu lieu dernièrement dans la ville et il damande au gouvernement d'entreprendre des démarches pour que le bien et la vie des citoyens soient protégés à l'avenir contre des excès pareils."

Le Conseil s'est adressé à la magistrature de la ville en demandant qu'il fût procédé à une enquête au sujet des incidents du 6 — 7 juin. Le Conseil a invité la mairie à obtenir de la part du gouvernement des secours pour les familles des victimes de ces incidents. Le maire a été autorisé à communiquer toutes les résolutions susmentionnées au gouvernement et au président du Conseil.

Déclarations des habitants de la Lithuanie.

Las habitants de l'ancien gouvernement de Wilno ont adressé à la Diète des déclarations conçues comme suit:

„En exprimant notre profonde joie d'avoir été delivrés par les divisions fraternelles polonaises de l'oppression bolchéviste, prussienne et russe, nous constatons une fois de plus notre désir immuable de rester unis pour toujours à la République polonaise. Nous exprimons également l'espoir que notre avenir est l'objet des soins du chef de l'Etat, de la Diète et du Gouvernement. Nous désirons vivre et évoluer dans une union harmonieuse avec les nations auxquelles le sort nous a unis et cela sous la direction de la République polonaise“.

Ces déclarations ont été signées par les habitants des districts de Wilno, de Lida et autres attenants.

REVUE DE LA PRESSE.

La presse polonaise sur la question juive.

Certains journaux du 13 juin consacrent leurs articles de fond aux débats sur la question juive qui ont rempli une séance de la Diète ainsi que celle du conseil municipal de Varsovie.

La „Gazeta Warszawska" écrit à ce sujet:

„Il est permis aux autres nations de défendre leur sécurité et leur paix intérieure. Il leur est permis d'interdire l'entrée du pays aux étrangers dont la disposition hostile est connue. Mais—de l'avis des Juifs du moins — la Pologne n'en a pas le droit“. MM. les députés Thun, Grünbaum et autres exigent que la Diète publie une proclamation condamnant les „pogroms“ juifs, comme si la société polonaise entière ne les avait pas condamnés depuis longtemps et à maintes reprises. Ce n'est pas de cela toutefois qu'il s'agit pour les députés juifs. Ceux-ci veulent établir officiellement qu'il y a en Pologne des „pogroms", car jusqu'à présent il n'y était question que „d'excès“.

La „Gazeta Warszawska" cite dans la suite les paroles d'un des députés juifs qui se serait exprimé à la Chambre que „voilà un incendie qui menace d'embraser toute l'étendue de la Pologne“.

Qui a suscité cet incendie demande la „Gazeta Warszawska".—Pourquoi est-ce que les Juifs en s'opposant à la Pologne les armes en main, ne veulent pourtant pas se soumettre aux conséquences inévitables pour toute partie belligérante?... Les Juifs de Pinsk et de Wilno ont attaqué les soldats polonais. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'il y ait eu des victimes de leur part? Lorsqu'un soldat répond par un coup de feu au Juif qui a tiré sur lui de la fenêtre de son logis, une telle action peut-elle être qualifiée de „pogrom“?

L'auteur de l'article constate, enfin que ce qui a eu lieu à Cracovie était plutôt un „pogrom“ des Polonais.

Le „Bund“ et le „Poale Sion" de Minsk ont déclaré ouvertement la guerre aux Polonais en formant des régiments juifs au service des bolchéviques — dit la „Gazeta Warszawska". Ces organisations s'étendent jusqu'en Pologne, à Varsovie. Des faits de ce genre peuvent-ils être indifférents à la nation polonaise?".

L'article est terminé par l'assertion que les Juifs tendent systématiquement à abaisser la Pologne aux yeux des Alliés afin d'appuyer les chances des Allemands. Voilà pourquoi les excès anti-juifs sont toujours provoqués à un moment critique pour les Allemands à la Conférence. La Pologne se trouve absolument désarmée vis-à-vis de ces attaques. Elle ne peut qu'avoir confiance en la justesse de sa cause.

Le „Dziennik Powszechny" constate au même sujet:

„Si l'on considère combien l'opinion publique en Pologne doit être irritée par le système de piqûres incessantes pratiqué par les Juifs—on peut apprécier toute la noblesse des traditions de tolérance en Pologne".

En analysant la tactique des Juifs à l'égard des Polonais, l'auteur de l'article fait observer que grâce à leur adresse ils ont su établir un cercle vicieux qui enserre la Pologne de plus en plus. Ils tâchent de prouver que la Pologne est incapable de maintenir une paix intérieure et ils la provoquent du même coup par de telles assertions.

„Il nous suffit de constater—dit le „Dziennik Powszechny" que tous les partis de la Diète sont unanimes à condamner les excès anti-juifs. Tous considèrent ces incidents comme déplorables et ils ont pour eux l'opinion de la nation entière. Il faut assurer cependant que la Diète et le gouvernement ne vont négliger aucun moyen pour empêcher que ces excès pénibles soient exploités par les chauvins juifs au détriment de la Pologne. Ceux qui ne veulent point interrompre ce jeu dangereux devraient en considérer les suites. Les classes juives éclairées s'en rendent compte et tâchent d'avertir leurs confrères. Les fanatiques ne devraient point dédaigner ces avertissements. La nation polonaise ne supportera pas qu'on viole ses droits acquis au prix du sang et d'un esclavage séculaire et elle ne laissera limiter sa souveraineté en aucune manière. Des tendances visant ce but ne sauraient réussir, et ne font que provoquer une amertume et une irritation mutuelles qu'on devrait éviter dans l'intérêt des deux nations.

„Le fait que les Juifs sont quand-même les citoyens de l'Etat polonais jouissant d'une égalité de droits complète et qu'ils le resteront malgré la campagne odieuse menée par certains d'entre eux contre la Pologne — ce fait constitue un argument de plus pour prouver l'équilibre moral, le sentiment de l'équité et la maturité politique des Polonais, mais surtout leur bon vouloir".

La presse polonaise et le gouvernement de Kołczak.

Le „Kurjer Poranny" du 15 juin insère un article de fond au sujet de la reconnaissance du gouvernement de l'amiral Kołczak par les Alliés.

„Nous avons un nouvel allié—commence l'auteur de l'article — c'est le gouvernement de la Russie renaissante, de cette Russie qui ne possède encore ni Moscou ni Pétersbourg, qui est encore battue par les troupes de Trocki, mais qui élève déjà la voix pour annoncer qu'elle admet, il est vrai, l'indépendance de la Pologne, puisque celle ci a été admise par le dernier ministre des tsars — mais qu'elle ne peut admettre les frontières polonaises. Celles-ci ne peuvent être fixées que par la future constituante russe".

Le „Kurjer Poranny" fait observer avec justesse que l'existence même de cette constituante étant encore fort douteuse, la Pologne serait condamnée pour un espace de temps indéfini à être un Etat privé de frontières à l'est. Ceci est absolument impossible.

„Ce qui est fait, est fait — dit l'auteur dans la suite — Kołczak est actuellement à la mode à l'Occident, de même que le tsar l'y était de son temps. L'article enthousiaste de M. Reinach dans le „Figaro" le prouve clairement. Les avertissements désespérés de la part de Kerensky ne trouvent point d'écho..."

„La diplomatie de l'occident a cependant tort de négliger Kerensky qui est connaisseur en matières russes. Kerensky est ce qu'il y a de plus honnête en Russie. Il est le représentant de tout noble enthousiasme dans cette nation, de tout ce qui est ennemi de la corruption et des immondices dont la Russie actuelle est remplie jusqu'aux bords. On pourrait croire plutôt à l'opinion de Kerensky sur Kołczak et ses semblables, que à ce qu'en disent MM. Sazonow et Reinach".

„Nous ne sommes pas encore voisins de l'État de Kołczak, dont nous sépare

l'empire de Lénine—continue l'auteur. — Nous doutons fort si Kołczak sera jamais à même de donner le droit de disposer de leur sort aux nations qui composaient jadis l'empire russe. Nous avons cependant toute raison de douter si en cas même où Kołczak se trouverait dans cette position heureuse — les choses iraient aussi facilement que se le figure le Conseil de Cinq".

Le „Kurjer Poranny" constate dans la suite la duplicité de la réponse de Kołczak. Les restrictions au sujet de la Pologne sont assez caractéristiques. L'indépendance de la Finlande n'est admise ne fût-ce qu'en principe: elle doit être décidée par la constituante russe. L'Ukraine, la Lithuanie, l'Estonie et le pays des Lettons ne doivent être pris en considération que temporairement et cela pour aider M. Kołczak à se débrouiller.

„Tout ceci — termine l'auteur de l'article — n'est point en accord avec les intérêts polonais. Dans le cas fort peu probable où Kołczak aurait réellement sous sa domination le total des ruines de l'ancien empire des tsars—l'un des soucis les plus graves du gouvernement polonais serait de garantir ces intérêts vis-à-vis de la Russie".

La „Gazeta Poranna" de la même date envisage le fait de la reconnaissance de Kołczak par les Alliés d'un autre point de vue.

„Nous savons fort bien — dit cet organe — que nous avons en perspective de fort graves controverses avec Kołczak et la Russie qu'il représente, au sujet de nos frontières orientales. L'un des représentants du gouvernement de Kołczak, M. Makłakow est allé jusqu'à énoncer au nom de la future Russie des prétentions au pays de Chełm, en Podlachie! Nous devons espére teutefois que si les Alliés continuent à se tenir au droit des nations à décider de leur sort — la question de nos frontières orientales pourra être résolue d'une manière plus juste et pacifique.

„La reconnaissance du gouvernement de Kołczak par les Alliés — termine la „Gazeta Poranna" — entraîne encore une conséquence importante pour la Pologne: l'Ukraine comme facteur indépendant disparaît complètement de l'horizon politique".

L'organe des socialistes polonais sur l'avenir de la Russie.

Le „Robotnik" l'organe du parti socialiste polonais du 7 juin insère un article sur l'avenir de la Russie dont nous tirons quelques extraits.

L'empire des Romanow — dit l'organe socialiste — était un organisme hétérogène. Sur un total de 170 millions d'habitants on ne comptait que 60 millions de Russes — fait, que la statistique officielle réussissait à cacher en inscrivant comme Russes tous les confesseurs du rite orthodoxe. Sans parler toutefois des Sibériens qui, bien que d'origine russe, ont formé dans le cours des temps une nationalité à part, de même que les Américains relativement aux Anglais — il existait en Russie nombre de nationalités étrangéres. Les 8 millions de Blancs-Ruthéniens, les 26 millions d'Ukrainiens ne sauraient être qualifiés de Russes. Quant aux prétentions russes sur les pays habités par les Lithuaniens et les Lettons, les Estoniens et les Finlandais, — elles ne sont basées que sur le droit du glaive. Il ne serait également qu'un préjugé d'affirmer que la Russie devrait garder sous sa domination les montagnards du Caucase et les populations trans-caucasiennes telles que les Arméniens etc. Les Tartares de la Crimée qui forment un groupe dense de population sauraient se gouverner parfaitement eux-mêmes sans le secours de la Russie.

Il ne saurait être question — constate le „Robotuik" dans la suite — d'un motif civilisateur dans les théories qui favorisent l'englobement de tous ces territoires par la Russie. Tout au contraire, ce qui caractérisait toujours la Russie, c'étaient des tendances usurpatrices pour lesquelles le nom d'impérialisme est trop doux. Toute l'énergie nationale était concentrée pendant près de deux sieces en des usurpations territoriales incessantes. Des efforts pour développer la force créatrice du peuple russe ne pouvaient se manifester à cause des guerres victorieuses qui n'avaient pour but que d'annexer de nouveaux territoires. Ceux-ci devenaient une source de gains intarissable pour la bureaucratie russe.

La révolution qui s'est opérée en Russie n'a rien changé à ces tendances, un désir d'usurpation continuel demeurant un trait distinctif du gouvernement bolchéviste.

Le „Robotnik" prouve ensuite que l'indépendance des nations étrangères à la Russie ne la privera point d'un accés à la mer. Sans se départir des territoires peuplés par une majorité russe, la Russie possède le port de Rostow sur la mer Noire, celui de Pétersbourg sur la Baltique, et celui d'Archangelsk sur la mer Blanche. Elle devrait avoir en outre un libre accès au port de Königsberg, lequel, d'après les projets récemment enoncés, deviendrait un centre à part avec garantie internationale.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

Suite de la discussion sur la réforme agraire.

Dans la suite des débats sur la réforme agraire—le député Witos (parti popul. „Piast") — a pris la parole pour exposer le point de vue de son groupe et celui de la majorité de la Commission.

L'orateur a déclaré tout d'abord que les paysans polonais veulent, par la réforme en question, ravoir ce qui leur avait été dérobé par la noblesse au temps où celle-ci était l'élément dominant dans la vie nationale de la Pologne. Ensuite il a reproché aux possesseurs de bien fonciers de n'avoir rien fait pour élever le niveau intellectuel des paysans polonais, tandis que la patrie ne pourrait se fonder que sur la classe paysanne.

Le député a observé plus loin que son groupe ne se solidarisait pas avec l'attitude des socialistes polonais, mais qu'il adhérerait plutôt au programme de la réforme agraire présenté par le parti d'Emancipation. Vers la fin de son discours l'orateur a soumis à une critique assez rigoureuse l'attitude du député, l'archevêque Teodorowicz. En répondant à l'opinion de ce dernier que les biens ecclesiastiques devaient être soustraits à la competence de la Diète, le député Witos s'est exprimé à peu près en ces termes: „Le parti populiste est d'avis que la Diète est souveraine; elle seule a le droit de statuer sur ce qui est propriété nationale. Quant à cette propriété elle est constituée de tout ce qui se trouve dans les frontières de l'Etat Polonais".

A son tour le député Dreszer a pris la parole au nom des socialistes polonais.

Il a tout d'abord appelé l'attention sur la necessité de réserver une certaine quantité de terre pour ceux des émigrés qui vont rentrer au pays. Ensuite il a réfuté l'opinion que la réforme agraire menacerait le ravitaillement des villes. A son avis, la Pologne ne se suffisait pas sous le rapport d'approvisionnement. Elle serait après la guerre, ainsi qu'elle avait été avant cette catastrophe, obligée de recourir à l'import des blés de l'étranger. La Pologne, selon l'orateur, devrait baser son système économique sur l'élevage des animaux domestiques, sur la culture de potagers et sur l'industrie agricole. La petite propriété se prêterait mieux à ces fins. Dans la suite de son discours le député a soumis à une critique détaillée les programmes présentés par le groupe „Emancipation" et par la droite.

Ces programmes, selon lui, n'envisageraient point la réforme de la production. Après avoir longuement examiné cette dernière question, le député a passé à la discussion du côté financier de la réforme et du problème de l'industrie laquelle serait appelée à occuper ceux qui ne recevraient pas de terre.

L'attitude de l'union nationale ouvrière vis-à-vis de la réforme agraire a été exposée par le député Wojtulanis. Les postulats à ce sujet du groupe en question peuvent être résumés en des thèses suivantes:

Dans le programme de la réforme agraire devraient être envisagés: parcellement, colonisation à l'intérieur du pays, organisation de coopératives, d'assurances générales, promulgation de la loi relative à la Commassation et de la loi sur les servitudes rurales. En outre la réforme agraire, de l'avis de l'orateur, ne devrait pas perdre de vue les intérêts de la classe ouvrière. A ces fins le gouvernement devrait doter les communes municipales de biens fonciers, créer des coopératives de producteurs et de consommateurs,—activer le développement de l'industrie agricole ainsi que préparer tout une série de réformes sociales en vue de protéger l'existence de la classe ouvrière en général.

Nous remettons la suite du compte-rendu de la discussion sur la réforme agraire à notre prochain numéro.

A la XLVII-e séance plénière la Diète a adopté unanimement une résolution relative au problème faisant le sujet de l'article 93 du traité de paix présenté par les Alliés aux Allemands.

Voici le texte de cette résolution:

„En considération des nouvelles disant que le représentants des Puissances auraient remis à la délégation polonaise à la Conférence de la paix un projet de traité entre la Pologne et ses Alliés relatif aux garanties des droits des minorités nationales et confessionnelles en Pologne, en tant qu'Etat nouveau, conformément à l'article 93 du traité avec les Allemands

La Haute Diète de la République Polonaise constate que la Pologne n'est pas un Etat nouveau, mais qu'elle est l'un des plus anciens Etats de l'Europe ayant une tradition ininterrompue de liberté et de justice. La République Polonaise n'opprimait ja-

mais aucune nation, elle n'a jamais ni fait aucune annexion ni organisé aucune persécution de religion. Cette tradition ainsique la volonté fermement exprimée par la présente Diète législative dès le début de son existence—d'accorder aux minorités nationales et à toutes les confessions religieuses la plénitude des droits et la garantie d'un développement libre et illimité en Pologne, assurent suffisamment les droits de ces minorités, conformément aux nobles principes de la Ligue des Nations, lesquels ne sont pas nouveaux pour la Pologne, mais au contraire, ils constituent la base séculaire de sa politique extérieure et intérieure,

la Diète de la République constate, que les minorités nationales et confessionnelles jouiront toujours en Pologne d'une pleine liberté et de tous les droits dont elles bénéficieront dans les nobles démocraties de l'Ouest.

Par contre, la Diète de la République constate que l'article 93 du traité de paix avec les Allemands, lequel impose à la Pologne un contrôle international et la dépendance des obligations internationales en matière des justes droits des minorités que la Pologne avait de tous les temps reconnus — à été ressenti par toute la nation polonaise comme restriction douloureuse des droits de la République souveraine et comme une preuve d'un manque nullement justifié de confiance de la part des puissances alliées.

La Diète exprime sa conviction que les Alliés vont reconnaître le tort qu'ils ont fait à la Pologne en stipulant cette proposition et que l'article en question sera modifié."

La question juive à la Diète.

La XLVIII-e séance plénière a été consacrée en partie aux débats sur la question juive en Pologne provoqués par les troubles à Cracovie. Trois motions ont été déposées á ce sujet: l'une a été présentée par le club des députés socialistes polonais, l'autre par le groupe „Emancipation", et la dernière — par les députés juifs.

Le député Daszyński réclamait, au nom des socialistes polonais une intervention énergique de la part de la société et du gouvernement en vue d'empêcher des troubles antijuifs et de punir les agents provocateurs, ennemis de la nation polonaise.

La motion du député Rataj (groupe „Emancipation") a été conçue à peu près en ces termes:

„La Diète constate que des cas isolés d'excès antijuifs ne sont pas la suite d'une haine de race ou de religion, mais qu'ils sont la manifestation de la désolation des masses de la population chrétienne à cause de la cherté excessive provoquée entre autres par l'usure pratiquée dans le commerce lequel se trouve en Pologne en majeure partie dans les mains des Juifs, de même à cause que parmi les agents bolchévistes qui organisent une propagande ennemie de la Pologne, les Juifs constituent un pour cent considérable.

La resolution de la motion du groupe en question se couvre avec celle des socialistes polonais.

Enfin les députés juifs dans leur motion invitent la Diète d'une part à envoyer une délégation spéciale composée de députés de la Chambre en vue d'examiner sur place les causes et le caractère des troubles qui avaient eu lieu à Cracovie, et de l'autre part à lancer une proclamation stigmatisant toutes sortes de „pogroms" et d'émeutes antijuives.

Au vote, la motion des socialistes polonais et celle du groupe „Emancipation" ont été adoptées, la motion des députés juifs a été rejetée.

Les auteurs des motions ont justifié en de brefs discours leurs points de vue. Le député Daszyński a observé que les évenements qui faisaient l'objet des débats de la Diète ne peuvent pas être qualifiés de „pogroms", que ce n'était que des excès regrettables provoqués par des agitateurs mystérieux. — En Pologne il n'y a pas eu encore de parti politique qui eût voulu user de pogroms comme d'un instrument pour trancher toutes les difficultés intérieures" — a dit l'orateur. Tout de même le gouvernement est obligé de rechercher les coupables et de les punir avec toute la sévérité.

Le discours du député Bryl (parti popul. pol. „Piast") a été très intéressent parce que le député était témoin des troubles en question. L'orateur a observé que les évenements de Cracovie pourraient être qualifiés plutôt de pogrom de la population chrétienne. On a arrêté un agent qui était venu la veille de Vienne muni d'aun passeport tchèque. Dans le quartier juif de la ville („Kazimierz") on a trouvé des magasins d'armes preparées en vue d'organiser les pogroms. On a constaté de plus que six coups de revolver avaient été tirés de la fenêtre de l'hôtel de Londres dans la Chambre où résidait l'état-major du district militaire.

Là- dessus la discussion sur le problème juif en Pologne a été épuisée.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les Allemands en Haute-Silésie

On communique du district de Rybnica en Haute-Silésie que la situation y est désespérée. Des arrestations et des perquisitions de domicile y sont à l'ordre du jour. Durant ces démarches soi-disant judiciaires, les soldats du Grenzschutz escamotent des vivres, du linge, des objets précieux. Il est défendu de porter des décorations polonaises sous peine d'internement. Les réunions des „Sokols" et des corporations de chanteurs sont supprimées par ordre du „Grenzschutz" et du commissaire Hoersing. Des gens de provenance polonaise et ceux qui se sont rendus coupables d'agitation patriotique polonaise sont obligés de se ca-

cher dans les forêts pour fuir la vengeance allemande. Les Allemands refusent d'admettre au travail les jeunes gens afin de les forcer par la misère à s'enrôler dans les troupes du Grenzschutz. Les Allemands et ceux qui se trouvent à leur service sont munis d'armes par les pouvoirs militaires, tandis qu'il est défendu aux Polonais de porter les armes sous peine de mort. L'état de siège aggravé et les jugements sommaires assurent aux Allemands une impunité absolue à cet égard.

Réforme de l'enseignement à Poznań.

Nous recevons de Poznan la nouvelle que des cours de langue polonaise y ont été organisés pour les professeurs d'écoles élementaires. L'inauguration de ces cours a eu lieu le 13 juin en présence de 160 candidats.

Le Spisz et l'Orawa abandonnés par les Tchèques.

On mande de Nowy Targ (région du Tatra) que le Spisz et l'Orawa ont été abandonnés par les troupes tchèques ainsi que par les pouvoirs civils.

Le Spisz occupé par le Polonais.

On mande de Cracrvie à la date du 16 juin que les troupes polonaises ont occupé le Spisz jusqu'a à Kezmark.

Le journal tchèque „Venkov“ qui a publié également cette nouvelle, ajoute le commentaire que les mouvements des troupes polonaises n'ont aucun caractère hostile et peuvent être considérés comme mesures préventives contre une invasion probable de la garde rouge magyare.

Le situation des Polonais en Volhynie.

Les membres de la délégation polonaise arrivée de la Volhynie tracent un tableau de la situation des Polonais dans ce pays.

Les paysans et les ouvriers se sont montrés pour la plupart indifférents à la propagande bolchéviste. La jeunesse appartenant aux classes éclairées de la société a préféré se cacher dans les forêts et les marécages en s'exposant à être fusillée par les bolchévistes plutôt que de se laisser enrôler dans leurs rangs.

Cette attitude de la population polonaise a provoqué la colère du gouvernement soviétiste qui procède dès lors à exterminer systématiquement les Polonais de ces contrées.

Nouvelles de la Galicie orientale.

Un ordre du commandement général.

On communique de Lwów à la date du 13 juin qu'un ordre du commandement général de l'armée polonaise a fait exclure du terrain des opérations militaires le district militaire de Lwów et les 24 districts de la Galicie orientale. Ce fait prouve clairement d'un côté combien la situation générale dans la Ruthénie-Rouge s'est améliorée. D'autre part le même fait sert de preuve de la bonne volonté des autorités polonaises vis-à-vis des habitants de la Galicie orientale sans distinction de nationalité. Tous les districts exclus du terrain des opérations militaires se trouvent du même coup affranchis des nombreuses obligations qui pèsent sur ces terrains.

„Vassili“ Habsbourg arrêté!

La P.A.T. mande de Lwów à la date du 14 juin la nouvelle que „Vassili” Habsbourg, fils de l'ex-archiduc Charles-Etienne, et instigateur de l'offensive ukrainienne contre les Polonais — aurait été arrête dans un monastère du rite orthodoxe où il se trouvait déguisé en moine. Habsbourg aurait été interné à Czerniowce en Boukovine.

Un meeting à Tarnopol.

La P.A.T. communique des détails sur un meeting de paysans qui a eu lieu à Tarnopol le 11 c. On y adopta unanimement une résolution demandant que toute la Galicie orientale soit réunie à la Pologne.

Les industriels allemands à Borysław.

On mande de Lwòw que les établissements prussiens sur les terrains pétrolifères de Borysław opposent une résistance passive aux ordres des autorités militaires polonaises en s'efforçant d'interrompre la production de pétrole à tout prix. La société „Gante” p. ex. donnait pour prétexte du chômage le manque d'argent comptant ainsi que de vivres pour les ouvriers. Une visite domiciliaire pourtant en a prouvé le contraire.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza“.